



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Radio France

Question écrite n° 105148

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la réduction d'environ 25 % pour l'année 2006 des budgets « piges et CDD » dans les rédactions de France Bleu. Ce qui signifie concrètement une réduction des effectifs, des semaines de travail et donc des reportages. En effet, cette baisse importante va inévitablement réduire la voilure rédactionnelle des « radios locales » et bouleverser la couverture de l'actualité régionale. France Bleu offre une couverture d'une exceptionnelle qualité faisant ainsi vivre toutes nos régions, tous nos territoires, toutes nos populations. Il souhaiterait avoir des précisions sur ce point et savoir quel sera le montant exact des baisses annoncées, si ces orientations d'économie de Radio France sont compatibles avec la pérennité de cette présence et de cette couverture territoriale et si elles permettront le maintien de la qualité de l'information.

Texte de la réponse

Un accord d'entreprise a été signé entre la direction de Radio France et les organisations syndicales le 3 juin 2005. Cet accord prévoit la création de quarante-cinq postes de journalistes permanents en trois ans. Ainsi, trente journalistes pigistes ou en CDD ont été intégrés au sein des rédactions de Radio France en 2006, dix intégrations étant prévues pour 2007 et cinq pour 2008. Selon les termes de cet accord, ces créations d'emploi seront intégralement financées par redéploiement et transformation de budgets initialement consacrés à des CDD ou des piges. Par conséquent, la diminution des emplois occasionnels aura comme contrepartie une augmentation des effectifs permanents. Le ministre de la culture et de la communication se félicite d'un accord qui permet, d'une part, de diminuer les emplois dits « précaires » au profit d'emplois permanents et, d'autre part, d'améliorer le potentiel rédactionnel des stations locales avec une plus grande stabilité des personnels. Par ailleurs, la direction de Radio France a souhaité procéder à l'occasion de ces intégrations à un léger rééquilibrage des moyens affectés à chacune des délégations régionales, pour atténuer les disparités entre stations. Mais, cette réorganisation ne remet pas en cause l'attachement que porte le service public à l'information de proximité, dont France Bleu est un maillon essentiel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105148

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 9965

Réponse publiée le : 31 octobre 2006, page 11299